

BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE

Ligue régionale

PROCES-VERVAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE en date du 4 juillet 2026

Olivet (45)

Bourges, le 4/07/2026

Assemblée générale électorale
BCVL/2026/PV - pages

Association loi 1901 – Préfecture du Cher
SIRET 392 841 169 00064

Siège social :
6 bis, rue des Urbets 18000 Bourges

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-dessous.
La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la présidente de séance.

Représentativité des comités départementaux :

- Le nombre de voix théorique est de 128 voix.
 - Comité départemental 18 11 voix
 - Comité départemental 28 19 voix
 - Comité départemental 36 7 voix
 - Comité départemental 37 18 voix
 - Comité départemental 41 9 voix
 - Comité départemental 45 28 voix*
 - Licencié individuel ligue 1 voix
- Le nombre total de voix représenté est de 93 voix.

Selon les statuts « l'assemblée générale doit être composée du quart au moins des représentants portant au moins le quart des voix ». Le quorum devait être au moins de 14 délégués et 32 voix. Il atteint 37 délégués et 93 voix. L'assemblée générale peut donc délibérer valablement.

**Un représentant du 45 est arrivé juste après les votes de la présidence de séance et des PV d'AG, ce qui fait 90 voix possibles sur ces votes.*

Assemblée générale ordinaire - Début de séance : 14h

Le secrétaire de séance rappelle l'ordre du jour :

- Élection du président de séance
- Approbation des procès-verbaux de l'AG du 6/07/24, de l'AG électorale du 14/03/25 et de l'AG du 5/07/25
- Rapport moral de la présidente
- Comptes financiers 2025
- Budget prévisionnel 2027
- Rapport d'activités des commissions
- Questions diverses
- Élection des nouveaux membres au CA de ligue
- Élection de la présidence de ligue
- Allocution des personnalités
- Remise des récompenses

Madame Kim Nivault, Présidente de la ligue, accueille les invités qui nous font l'honneur d'être parmi nous :

Franck Laurent, président de la FFBaD

1. Élection de la présidence de séance

La présidente de la ligue propose Catherine Labrune, vice-présidente, pour présider la séance et diriger les débats.

Élection de la présidence de séance	POUR	90	ABSTENTION	00	CONTRE	00
-------------------------------------	------	----	------------	----	--------	----

Madame Catherine Labrune est déclarée présidente de séance à l'unanimité.

L'assemblée est d'accord à l'unanimité pour voter à mains levées.

2. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire du 6 juillet 2024, de l'assemblée électorale du 14 mars 2025 et de l'assemblée générale du 5 juillet 2025

Approbation PV des AG, pour chaque vote :	POUR	90	ABSTENTION	00	CONTRE	00
---	------	----	------------	----	--------	----

Ces 3 PV d'AG sont approuvés à l'unanimité.

3. Rapport moral de la présidente de la ligue

Monsieur le Président de la Fédération Française de Badminton, cher Franck,
Monsieur le représentant du Comité Régional Olympique et Sportif, cher Dominique
Madame l'expert-comptable du cabinet Cogep, chère Laëtitia,
Mesdames, Monsieur les présidents de comité,
Mesdames, messieurs les présidents de clubs,
Chers badistes,

Je vous remercie de votre présence à notre assemblée générale qui marque un moment important pour notre ligue, au même titre que vos assemblées générales respectives.

Aujourd'hui, vous allez élire une nouvelle équipe qui écrira une nouvelle page de l'histoire de notre Ligue.

Avant de lui passer le relais, je souhaite revenir sur ces six années passées à vos côtés.

Lorsque j'ai accepté cette responsabilité en 2020, je l'ai fait avec beaucoup de conviction, d'énergie et de sincérité. Je portais un projet ambitieux pour notre Ligue, fondé sur des valeurs qui me sont chères : la bienveillance, la proximité, l'écoute, le respect des personnes et le travail collectif.

L'un des axes majeurs de cette mandature a été la structuration de notre Ligue afin de l'adapter aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Nous avons tout d'abord accompagné la montée en puissance du poste de Cédric Grosjean, notre Directeur de Ligue. Il a fallu construire cette nouvelle organisation, asseoir ce rôle au sein de l'équipe, clarifier les responsabilités de chacun et développer une véritable complémentarité entre les élus et les salariés. Cette évolution était indispensable pour le travail au quotidien de toute l'équipe.

Nous avons aussi structuré la coordination du travail autour des 5 axes du projet de la Ligue : Construire, Jouer, Progresser, Former et Rayonner. Chacun de ces axes est animé par un vice-président avec un professionnel dédié.

Cette organisation permet de mieux partager les responsabilités, de renforcer le travail collectif et de donner davantage de cohérence à nos actions. Elle favorise aussi une meilleure réactivité face aux enjeux qui nous attendent.

Notre ambition est simple : que chacun apporte sa contribution à un projet commun, au service des clubs et comités et du développement du badminton en Centre-Val de Loire.

Nous avons également développé nos compétences avec de nouveaux recrutements.

L'arrivée de Fanny au poste de chargée de communication a permis de professionnaliser notre communication, de moderniser notre image et de renforcer notre visibilité auprès de nos licenciés, de nos partenaires et du grand public.

Nous avons également créé un poste dédié à la pré-filière, avec le recrutement de Benoît, afin d'accompagner plus efficacement nos jeunes joueurs vers le haut niveau et de structurer davantage le parcours de performance sur notre territoire.

Nous avons également souhaité expérimenter une nouvelle organisation avec la régionalisation de l'emploi, dans l'objectif de mutualiser les compétences, d'apporter davantage de services aux clubs, aux comités et d'optimiser les ressources humaines à l'échelle du territoire.

Cette expérimentation n'a finalement pas produit les résultats attendus et n'a pas été pérennisée. Mais je reste convaincue qu'une mandature doit aussi savoir innover, tester de nouvelles organisations et accepter que certaines ne répondent pas pleinement aux attentes. L'important est d'en tirer des enseignements pour construire les projets de demain.

La situation financière de la Ligue est aujourd'hui saine.

Cette situation ne doit pas masquer les défis qui nous attendent. La baisse progressive des subventions publiques nous oblige à anticiper l'avenir et à rechercher de nouvelles sources de financement afin de préserver notre capacité d'action et de poursuivre le développement du badminton en Centre-Val de Loire.

L'un des enjeux majeurs concerne la pérennisation de notre équipe de salariés. Leur engagement et leurs compétences sont indispensables à la mise en œuvre de nos projets, à l'accompagnement des clubs et au développement de notre discipline. Il est donc essentiel de sécuriser les ressources nécessaires pour garantir durablement leurs postes.

Les deux derniers exercices se sont soldés par un déficit. Cette situation s'explique en grande partie par le fonctionnement de notre programmation budgétaire, établie sur un cycle de deux ans. Lorsqu'un projet structurant, comme celui de la régionalisation de l'emploi, n'aboutit pas comme prévu, les dépenses et les recettes ne peuvent être ajustées immédiatement. Il faut alors plusieurs exercices pour retrouver un équilibre budgétaire, le temps d'adapter nos engagements et nos ressources.

L'objectif est désormais clair : consolider les acquis, poursuivre une gestion rigoureuse et développer de nouveaux partenariats et ressources afin de garantir la stabilité financière de la Ligue et de poursuivre sereinement nos missions au service des clubs et des licenciés.

Nous avons également modernisé notre fonctionnement.

Nous avons engagé la dématérialisation de notre gestion administrative et comptable, simplifiant ainsi les procédures et améliorant la qualité du suivi.

Plus récemment, nous avons mis en place une nouvelle organisation numérique avec une arborescence commune des dossiers, organisée par axes de travail et hébergée sur un cloud sécurisé. Ce dispositif est désormais renforcé par des systèmes de sauvegarde et de protection informatique afin de garantir la sécurité de nos données.

Autre chantier important laissé à la future équipe : la certification Qualiopi.

Cette démarche représente un véritable enjeu stratégique pour notre Ligue. Elle permettra de développer notre propre offre de formation, d'être plus autonomes dans leur organisation, de mieux répondre aux besoins des clubs et de diversifier les ressources financières de la Ligue.

Le grand projet de cette mandature restera sans doute celui de la Maison Régionale du Badminton.

Nous avons travaillé avec détermination sur son implantation à Lamotte-Beuvron, son modèle économique et son futur fonctionnement. Nous avons construit un projet structurant pour le badminton régional, convaincus qu'il constituerait un formidable outil de développement.

Malheureusement, le contexte économique, marqué par une forte inflation des coûts de construction et des difficultés de financement, n'a pas permis sa concrétisation au cours de cette mandature. C'est une déception, bien sûr, mais je reste persuadée que le travail accompli servira de fondation solide pour celles et ceux qui souhaiteront reprendre ce dossier.

Au-delà des projets, je retiens surtout l'aventure humaine.

Après plus de vingt années de bénévolat au service du badminton, dont six années à la présidence de la Ligue, j'ai rencontré des femmes et des hommes passionnés, compétents et profondément investis.

Je souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des membres du Conseil d'Administration qui m'ont accompagnée, les présidents des comités départementaux, les dirigeants des clubs, tous les bénévoles, ainsi que l'équipe professionnelle de la Ligue.

Ma décision de quitter la présidence est aujourd'hui connue de tous.

Au fil du temps, je me suis progressivement rendu compte que je ne retrouvais plus totalement ce qui avait motivé mon engagement.

Le bénévolat est une formidable richesse, mais il demande beaucoup d'énergie. Il ne peut s'épanouir que dans un climat de confiance, de respect mutuel et de volonté de construire ensemble. Les désaccords sont naturels et même nécessaires lorsqu'ils permettent d'avancer. En revanche, les critiques répétées, lorsqu'elles deviennent gratuites ou ne s'accompagnent pas de propositions, finissent par fragiliser l'engagement de celles et ceux qui donnent de leur temps.

À cela s'ajoutent des choix plus personnels.

Aujourd'hui, j'ai envie de consacrer davantage de temps à ma famille, de profiter pleinement de mes petits-enfants et de préserver également ma santé.

À la nouvelle équipe qui sera élue aujourd'hui, je souhaite beaucoup de réussite.

Elle trouvera une Ligue structurée, des salariés compétents, des bénévoles passionnés, des clubs dynamiques et des projets déjà engagés qui méritent d'être poursuivis.

Je suis convaincue qu'elle saura poursuivre le développement de notre discipline et continuer à faire rayonner le badminton en Centre-Val de Loire.

Je terminerai simplement par un immense merci.

Merci pour votre confiance pendant ces six années.

Merci pour les projets que nous avons construits ensemble.

Merci pour les rencontres, les échanges, les moments de partage.

J'espère avoir modestement contribué à permettre l'avenir de notre Ligue.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle continuation, beaucoup de réussite et, surtout, de continuer à faire vivre avec passion les valeurs du badminton.

4. Comptes financiers 2025

Présentation : Laëtitia Aimard et Régis Ailliot

Bilan au 31/12/2025 : 499 061 €

Résultat net négatif : - 44 165 €

Laëtitia Aimard, experte comptable, qui assiste la Ligue toute au long de l'année, présente les chiffres et apporte les précisions nécessaires à la bonne compréhension du rapport financier.

Produits d'exploitation : 1 181 697 € (-5 %)

Charges d'exploitation : 1 229 334 € (-4 %)

Le déficit comptable de 44 165 € est lié entre autres à une baisse de produits (subventions diminuées, prestations (stade vers l'emploi notamment) en baisse). La ligue a toutefois baissé ses charges mais moins vite que ses produits sur l'année 2025.

La ligue a toutefois une situation financière saine. Il faut juste éviter de répéter des déficits chaque année, comme le souligne Mme Aimard.

Une question est posée sur les cap'asso en cours : ils ont été intégrés dans le budget avec les sommes sûres et celles envisagées dans le cadre d'une demande de renouvellement (2 postes concernés).

Comptes financiers 2025	POUR	93	ABSTENTION	CONTRE
-------------------------	------	----	------------	--------

Les comptes financiers 2025 sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget prévisionnel 2027

Présentation : Régis Ailliot

➤ **Le budget prévisionnel 2027 : 1 201 950 €**

Le budget présenté a été débattu au CA de ligue du 30/04 puis sur un CA spécial budget le 5/06. La ligue entend maîtriser ses dépenses tout en optimisant ses produits.

Compte de résultat

CHARGES (Hors taxes)	Exercice 2025 Prévisionnel	Exercice 2025 Réalisé	Exercice 2027 Prévisionnel	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice 2025 Prévisionnel	Exercice 2025 Réalisé	Exercice 2027 Prévisionnel
CHARGES D'EXPLOITATION :				PRODUITS D'EXPLOITATION			
Stock Badquizz				Prestation de services	40 000,00	16 516,24	19 000,00
Aide Inter Codep/Club	55 000,00	51 560,00	50 000,00	Frais pédagogiques	35 000,00	16 653,00	30 000,00
Pensions pôle	40 000,00	34 893,00	35 000,00	Frais annexes	3 000,00		
Aide Haut Niveau		750,00	1 500,00	Participation formations fédérales	15 000,00	8 753,00	10 000,00
Aide Interclub	4 200,00	4 550,00	4 000,00	Participation formations officiels	14 000,00	10 274,00	12 000,00
Achat petit matériel et fournitures	3 500,00	6 859,54	8 000,00	Pension pôle	40 000,00	34 491,55	35 000,00
Electricité	2 000,00	2 706,29	2 800,00	Partenariat club Yonex			
Carburant	8 000,00	5 155,55	5 400,00	Convention interligues			
Achat volants	10 000,00	9 224,76	9 500,00	Organisation tournoi privé	2 200,00	2 580,00	2 600,00
Achat récompenses	6 500,00	5 392,19	5 500,00	Participation compétition	53 600,00	46 458,10	52 000,00
Fournitures administratives	5 000,00	6 061,91	5 600,00	Vente matériel		3 922,22	
Achat matières premières		1 806,58		Mise à disposition matériel/véhicule (par	2 500,00	3 643,60	3 800,00
Remises accordées				Vente de volants et filets		70,40	
60 Charges de fonctionnement	134 200,00	128 959,82	127 300,00	Refacturations diverses	1 200,00	3 801,00	3 500,00
Location (salles, matériel, véhicules)	3 500,00	3 121,38	3 500,00	Vente polos		17,00	
Informatique	4 000,00	5 984,82	7 000,00	Amende	500,00		
Charges locatives	2 500,00	1 043,21	1 100,00	Vente boutique	6 000,00	8 079,31	8 050,00
Frais cordage	1 000,00	1 120,94	1 200,00	Remboursement frais divers	6 500,00	5 033,19	4 000,00
Entretien locaux, matériel et véhicules	6 000,00	5 627,30	4 600,00	Remise formation gratuite			
Assurances	6 500,00	5 698,15	6 000,00	70 Produits de fonctionnement	219 500,00	160 292,61	179 950,00
61 Charges externes	23 500,00	22 595,80	23 400,00	DEPARTEMENT - Aide fonctionnmt Pô	2 000,00	1 000,00	1 000,00
Convention Employeur	25 000,00	21 802,00	24 000,00	REGION Aide véhicule ligue et AAP		1 000,00	
Aide création clubs	-	-	-	REGION CAP ASSO / CUI	23 000,00	22 608,27	20 300,00
Honoraires, Frais d'actes et de contentieux	8 500,00	4 824,00	5 000,00	REGION Convention Objectifs / Dév	22 300,00	34 222,74	31 000,00
Publicité, Cadeaux	5 000,00	5 041,59	4 500,00	TOTAL REGION	45 300,00	57 831,01	51 300,00
Frais formation	5 500,00	5 845,60	6 000,00	ANS	32 000,00	44 194,39	35 000,00
Partenariat Manifestations	4 000,00	4 000,00	4 000,00	CROS Subvention matériel et AAP	2 000,00		
Frais déplacement	100 000,00	105 387,68	100 000,00	TOTAL CROS	2 000,00		-
Frais d'arbitrage	2 500,00	2 030,00	2 100,00	Fonds de solidarité			
Frais Pôle Espoirs	2 500,00	8 600,00	8 600,00	Divers	35 000,00		2 500,00
Frais de réception	2 000,00	1 273,50	300,00	74 Subventions d'exploitation	116 300,00	103 025,40	89 800,00
Frais postaux, téléphone et Internet	2 500,00	2 233,49	2 300,00	Affiliation	16 000,00	15 026,00	15 200,00
Frais bancaires	1 000,00	616,82	650,00	Licences	750 000,00	851 657,63	855 000,00
Cotisations et frais divers	8 000,00	6 839,00	7 000,00	Aides privées	4 000,00	3 000,00	3 000,00
62 Autres charges externes	166 500,00	168 493,68	164 450,00	Produits divers		9 045,38	2 400,00
Formation continue	5 000,00	4 348,11	4 400,00				
Taxe foncière	1 200,00	1 256,00	1 300,00	Remboursement formations salariés	3 500,00		
Autres taxes	1 800,00			Remboursement activité partielle			
63 Impôts et taxes	8 000,00	5 604,11	5 700,00	FFBAD Aide création clubs			
Salaire	245 000,00	238 098,66	240 000,00	FFBAD Dialogue de gestion	25 000,00	23 610,00	30 000,00
Indemnités (service civique)				FFBAD DER	12 000,00	12 000,00	12 000,00
Cotisations sociales	85 450,00	78 209,96	75 000,00	FFBAD Frais de mutation	200,00	240,00	
Médecine du travail	1 080,00	1 009,80	1 100,00	FFBAD Aide Haut Niveau			
Bulletins de paie (CDOS)	2 400,00	1 987,00	2 000,00	FFBAD Aides diverses		3 800,00	8 800,00
Frais de formation salarié	2 000,00	202,00	500,00	TOTAL FFBAD	37 200,00	39 650,00	50 800,00
Frais divers				Convention interligues			1 800,00
64 Charges de personnel	335 930,00	319 507,42	318 600,00	Divers			
Timbres licences CODEP	110 000,00	133 861,75	134 500,00	75 Produits de gestion courante	810 700,00	918 379,01	928 200,00
Affiliation CODEP	1 500,00	2 062,00	2 200,00	76 Produits financiers	4 000,00	4 398,11	4 000,00
Licences FFBAD	355 000,00	408 350,47	410 000,00				
Affiliations FFBAD	11 000,00	10 010,00	10 300,00				
Assurance licences FFBAD	4 500,00	4 573,76	4 600,00				
Abonnement revue FFBAD							
Licences autres							
Charges diverses		428,12					
65 Charges de gestion courante	482 000,00	559 286,10	561 600,00				
66 Charges financières	370,00	24 887,73					
TOTAL (I)	1 150 500,00	1 229 334,66	1 201 050,00	TOTAL (I)	1 150 500,00	1 186 095,13	1 201 950,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)				77 PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)			
69 IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)		926,16	900,00				
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	1 150 500,00	1 230 260,82	1 201 950,00	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	1 150 500,00	1 186 095,13	1 201 950,00
BENEFICE OU PERTE		44 165,69					
TOTAL GENERAL	1 150 500,00	1 186 095,13	1 201 950,00	TOTAL GENERAL	1 150 500,00	1 186 095,13	1 201 950,00

Budget prévisionnel 2027

POUR 88

ABSTENTION 5

CONTRE 0

Le budget prévisionnel 2027 présenté est approuvé à la majorité des voix.

6. Rapport d'activité des commissions et questions diverses

Après une présentation en vidéo des principaux temps forts de la saison par Fanny Ernotte, chaque axe présente succinctement sa saison : Rayonner, Construire, Former, Progresser et Jouer. Cf documents adressés aux représentants avant l'AG.

Axe rayonner :

Question : Partenariat pourquoi la ligue n'a que 3000€ de partenariat ?

Réponse : Si on prend les clubs, ils vont voir les petits commerçants de leur commune pour avoir un peu d'argent pour les aider. Leur ancrage territorial est plus facile à identifier pour un partenaire.

Si on monte au niveau comité, il devient difficile d'aller voir des commerçants car ceux-ci sont déjà sollicités par les clubs.

Quant au niveau de la ligue, cela est encore plus difficile. Voilà pourquoi nous n'en n'avons pas beaucoup. Mais des actions sont menées pour tenter de gagner des « parts de marché ».

Suggestion : lorsque Fanny fait une publication pour les entreprises où elle intervient, il faudrait peut-être mettre un bandeau avec les logos des entreprises. Cela pourrait les mettre en avant et peut-être que d'autres entreprises seraient intéressées.

Axe construire :

Question : Pourquoi la licence estivale n'est pas proposée 1 ou 2 mois plus tôt, sachant que l'été commence de plus en plus tôt ?

Réponse : Franck Laurent répond : nous ne pouvons pas car c'est les entités fédérales sont dépendantes en produits de la part licence. Avancer la licence estivale qui est à un prix très réduit, serait un risque financier. Aujourd'hui, les clubs baissent leur cotisation pour les licenciés qui débutent en cours de saison. Chaque club est libre de faire un tarif dégressif. Il y a environ 2000 licenciés qui prennent une licence estivale.

Question : Que faire vers les clubs non affiliés ?

Réponse : C'est une vaste question pour laquelle il n'y a pas qu'une seule réponse. Diverses actions ont été menées par la ligue (courrier vers les collectivités pour évoquer les bienfaits de l'affiliation, formation pour les agents de développement de comité, veille et contacts par le passé auprès de ses clubs...). Quand des opportunités se présentent (changement d'équipe dirigeante par exemple), il est bien de prendre contact. La bonne nouvelle est d'avoir vu récemment 4 clubs qui évoluaient hors giron fédéral venir s'affilier après échanges et conseils du monde fédéral.

Suggestion du Président de la FFBAD : concernant la rénovation des structures, il y a une plaquette qui a été éditée avec tous les conseils. Cédric rappelle qu'il y a des plaquettes à disposition.

Le président rappelle également que le Plan Emploi Fédéral va être remis en place pour les comités ou les clubs qui souhaitent embaucher.

Axe former :

La certification Qualiopi a été chiffrée et présentée au CA de février. Ces coûts couvrent ceux qui actuellement vont vers la fédération qui conventionne avec la ligue pour l'organisation de nos formations continues professionnelles (15 à 20% des frais pédagogiques restent à la FFBaD).

Audit blanc passé et audit pour obtenir la certification mi-septembre.

Une question est posée au président de la FFBaD pour savoir s'il est possible d'épauler la demande de la ligue pour recevoir sur les championnats de France parabad de janvier 2027 une formation de juge de ligne fédéral accrédité. Il indique qu'il va voir avec la commission concernée pour que faire en sorte que celle-ci se déroule à Gien sur cet événement.

Axe progresser :

Remerciements à toute l'équipe (Sylvain, Benoit, Tristan, Tanguy et Milena) pour leur investissement tout au long de la saison. Remerciements à Fanny et à l'axe rayonner pour l'organisation des 30 ans du Pôle espoir.

Point sur l'effectif du pôle : renouvellement quasi total en début de saison dernière. Bonne première saison pour la totalité des jeunes, Bilan des résultats U13/U19. Point sur les résultats des U9/U11 et question ouverte sur l'accompagnement des minibad poussins sur les compétitions fédérales de référence.

Axe jouer :

Question du comité 37 : nous avons un créneau sport santé, mais il n'y a pas de licences ni d'aides pour les personnes qui pratiquent.

Réponse de Franck Laurent : effectivement, il n'y a pas de licence mais pour les établissements de santé (ESMS), il est possible d'avoir un montant forfaitaire couvrant un nombre de licenciés. Si pas dans ce cadre, les personnes qui pratiquent régulièrement sont à orienter vers la licence classique.

7. Élections des nouveaux membres au conseil d'administration de la ligue

Après les démissions de Kim et Jean-Yves Nivault, il nous faut procéder à l'élection de 2 nouveaux membres (1 H et 1 F). Nous avons 2 personnes qui souhaitent intégrer le CA.

Élodie RASLE : comité 18

Éric BRONNEC : comité 45

Élection d'Élodie Rasle et Éric Bronnec	POUR	93	ABSTENTION	00	CONTRE	00
---	------	----	------------	----	--------	----

Madame Élodie Rasle et monsieur Éric Bronnec sont élus membres du conseil d'administration de la ligue à l'unanimité.

8. Élection de la présidence de ligue

Afin de remplacer la présidente démissionnaire, il nous faut élire une nouvelle présidence. Nous demandons à tous les membres du CA de se retirer pour l'élection. Sylvain BENAIN souhaite se présenter au poste de président.

Les membres du CA ont voté avec 18 voix pour, 1 voix contre, 0 voix abstention.

Le bureau est quelque peu modifié avec Catherine LABRUNE qui prend le poste de secrétaire à la place de Sylvain BENAIN. 1 poste de vice-présidence est laissé vacant (poste fléché pour une femme pour respecter la parité avec Sylvain président, Régis trésorier, Catherine secrétaire).

Élection de Sylvain Benain	POUR	93	ABSTENTION	00	CONTRE	00
----------------------------	------	----	------------	----	--------	----

Monsieur Sylvain Benain est élu président de la ligue à l'unanimité.

9. Allocutions des personnalités, questions diverses

Franck Laurent, président de la FFBaD, adresse ses remerciements à Kim qui quitte la présidence. Il félicite le nouveau président de ligue, Sylvain Benain. Il évoque les divers dispositifs proposés par la fédération.

Dominique Plée, représentant le CROS, félicite la ligue pour son activité et en qualité de dirigeant à la ligue d'athlétisme, il se retrouve beaucoup dans les sujets évoqués sur cette AG.

Le comité 41 intervient en disant qu'il ne reçoit quasiment aucune info de la ligue ce qui est assez gênant car il passe à côté de beaucoup de choses notamment les mérites ligue. L'annuaire sera mis à jour avec la bonne adresse de contact. Les adresses mail sont prises sur Poona. Attention les clubs doivent vérifier ce qu'ils déclarent lors de leur réaffiliation sur Poona. Si l'adresse est erronée, malheureusement ils ne reçoivent pas les infos.

Il y a une demande directe au président de la FFBAD concernant l'AG. Celui-ci répond qu'elle aura lieu le 17 avril 2027. En parallèle, du 16 au 18 avril 2027 il y aura le 1^{er} salon de raquettes qui réunira badminton, tennis, tennis de table.

Une autre demande concernant l'université d'été. Elle aura bien lieu en 2027. La date sera donnée ultérieurement.

Rappel concernant le tournoi d'Air Badminton qui se déroulera à Châteauroux (36) co-organisé par la FFBaD, le club de Châteauroux et le comité 36. Un mail a été envoyé par le club aux comités et aux clubs, et l'info est diffusée sur les réseaux.

10. Remise des récompenses fédérales et régionales

Remise des récompenses aux récipiendaires de la saison, par le Président de la ligue, accompagné de Franck Laurent, président de la FFBaD.

⇒ **Le Mérite Fédéral 2026**



Grade Or (<i>remis cette année</i>)	VASSAL Pierre	Comité 45
Grade Argent	NIVAUT Kim	Ligue
Grade Bronze	BESMOND Stéphane	BCG Gien 45
Grade Bronze	BOUDRAND Fabienne	FVTV St Martin d'Auxigny 18
Grade Bronze	FORLER Pascal	BCSG St Germain 18
Grade Bronze	GAILLARD Nathalie	USABAD Argenton 36
Grade Bronze	GESSE Benjamin	BAPAMA Mainvilliers 28
Grade Bronze	GUIGNARD Denis	ASM Marchenoir 41
Grade Bronze	HERITIER Emmanuelle	CBM Malesherbes 45
Grade Bronze	JACQUART Thérèse	BCCL Châtillon sur Loire 45
Grade Bronze	PISSOT Coralie	ESN Nogent le Roi 28
Grade Bronze	VITRAS Jean-Pierre	BCHV Morée 41

⇒ **La médaille Régionale du Bénévolat 2026**

Créée en 2019 par la Ligue pour remercier et honorer les bénévoles œuvrant pour le développement du badminton au niveau régional.

BOUAKKAZ RATELET Nora	ASVB 18
CHARTIER Fabrice	BPF 18
FORLER Pascal	BCSG 18
POULET Mireille	BG 18
BIZARD Philippe	VGf 28
BOULOGNE Jimmy	ABBC 28
MORISSET Thierry	BCRD 28
PELOPS Dominique	AST 28
UJHELYI Adrien	ALBA 28
BRONNEC Éric	VS 45
CARRE Stéphane	DJSBAD 45
DORNEAU François	ASCL 45
DURANT Marine	SMOC 45
GAURY Aline	DJSBAD 45
NICOLAS Marine	BCG 45

Et pour les champions régionaux des interclubs :

R1 : ABS Salbris 2

R2 : SMOC Saint Jean de Braye

R3 : BJ Joué les Tours 2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30

La présidente de séance Catherine Labrune

Salvatore